DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement de ROCHEFORT,

> Canton de ROYAN

Commune

de ROYAN

1.205

S.E.M. DEPARTEMENTALE : Désignation d'un délégué du Conseil Hunicipal

DATE DE CONVOCATION

27 Novembre 1981

DATE D'AFFICHAGE

27 Novembre 1981

Nombre de conseillers 27 en exercice

22 Nombre de présents

25 Nombre de votants

JUR 22 CONTRE

ABSENTIONS : 3

COMMUNE DE ROYAN

ROCHEFORT-SMER (ChierManch of cent quatre vingt un

quatre decembre

SOUS-PRÉFECTURE

Q. DEC. 1981

à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Pierre LIS, Maire

Etaient présents. MM. LIS, Melle FOUCHE, MM. FABER, BOUTET, EOUCHET. LACHAUD, DUFOUR, BUJARD, Adjoints MA! PAPEAU, TETARD, FOUMATLLOUX, MONTRON, NAULIN, MAURELLET, GUICHAOUA, BOULAN, BROTREAU, BERLAND, DUFEIL, TAP, CABAL, Mme TACQUET

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés MM. COLLE par M. le Maire PELLETIER par M. DUFEIL BOISARD par M. MAURELLET

Absents: MM. POUGET, VIAUD

Monsieur MONTRON

a été élu Secrétaire.

Par lettre du 25 NOvembre 1981, N. Le Préfet nous a fait connaître l'approbation prochaine de la délibé ration prise par Le Conseil Général pour l'acquisition de 2 550 actions de la SEMARROY'S our un total de 3 250.

La Commune de ROYAN disposera encore de 235 actions, au sein de l'assemblée spéciale et, en conséquence, il convient que le Conseil Municipal désigne un délégué auprès de tadite assemblie.

LE CONSEIL MUNICIPAL

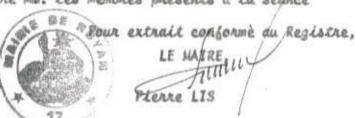
VU la lettre de M. le Préjet du 25 Novembre 1981 Après vote " à bulletins secrets "

DECIDE :

- de désigner Monsieur Pierre LIS, Maire de ROYAN, en qualité de délégué du Conseil Municipal pour faire partie de la future assemblée spéciale, qui sera constituée, pour la gestion de la Société d'Economie Mixte Départementale.

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits Ont signé au Registre HN. Les Hembres présents à la slance

10 DEC. 1981





Pierre LISE

Sous-Préfet,